



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 15 avril 2021

n° 029-21 C

Objet : RS - Désignation des représentants de Grand Chambéry au sein de l'association o79

- date de convocation le 09 avril 2021
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi quinze avril à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall D, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 63

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Cyndie Picot - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	Max Joly
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Pierre Brun à Martin Noblecourt - de Maryse Fabre à Cécile Trahand - de Sandrine Garcin à Alexandra Turnar - de Chantal Giorda à Alexandre Gennaro - de Sabrina Haerincq à Jimmy Bâabâa

• conseillers excusés : 14

Jean-François Beccu - Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Corinne Charles - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Sandra Ferrari - Marcel Ferrari - Christian Gogny - Luc Meunier - Lionel Mithieux - Claire Plateaux - Walter Sartori - Bruno Stellan

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 15 avril 2021

délibération n° 029-21 C

objet **RS - Désignation des représentants de Grand Chambéry au sein de l'association o79**

Dominique Pommat, conseiller délégué chargé du développement numérique, rappelle que le o79 est né d'une démarche collégiale pilotée par Grand Chambéry et la Ville de Chambéry.

Le o79 est lauréat d'un appel à projets européen « tiers-lieux et innovation » (2018) destiné à accompagner le développement d'équipements et de dispositifs innovants à vocation économique et sociale sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ouvert en octobre 2019 dans des locaux appartenant à la Ville de Chambéry, le o79 est un tiers-lieu numérique et d'innovation, situé en face de la gare. Il a pour rôle d'accompagner les nouveaux modes de travail, informer et créer des opportunités pour faciliter l'émergence de projets locaux, proposer une programmation d'ateliers et encourager la culture réseau autour de quatre axes thématiques (entrepreneuriat, jeunesse, numérique et innovation).

Il réunit plusieurs acteurs dans un même lieu :

- les activités du point information jeunesse gérées par la Mission locale jeunes de Chambéry et faisant l'objet d'une convention avec la Ville de Chambéry,
- l'offre de coworking de l'association Le Mug (initialement installé rue Sommeiller),
- des permanences de partenaires : l'incubateur de Chambéry-Grand Lac Economie, la French Tech in the Alps-Chambéry, France Active Savoie Mont Blanc.

Il explore différents champs d'activité pour :

- développer le sens de l'entrepreneuriat, du réseau et de l'engagement,
- faciliter l'information jeunesse : orientation, job, insertion, emploi, mobilité et logement,
- accompagner les cultures et les usages numériques : découverte, éducation aux médias, apprentissage...
- encourager l'innovation sociale et économique et des dynamiques de coopération sur la ville et le territoire.

Il s'appuie et développe des synergies avec un réseau de partenaires actifs dont La Dynamo et La Base, les deux autres tiers-lieux chambériens.

De 2018 à 2020, lors de la phase de préfiguration et de lancement, les partenaires ont confié à l'association Le Mug le portage administratif, en inscrivant à l'agenda du projet, la transformation du Mug. Suite à des études menées en 2020 et un processus de coconstruction accompagné par l'URSCOP (Union régionale des SCOP et SCIC Auvergne-Rhône-Alpes), les acteurs (institutionnels, salariés, associations, partenaires...) ont retenu de faire évoluer les statuts de l'association Le Mug et de changer sa dénomination en o79.

La participation de Grand Chambéry à cette gouvernance expérimentale contribuera à donner la place nécessaire aux institutions, aux usagers et aux partenaires afin de construire un projet concerté qui puisse répondre aux enjeux de l'agglomération en matière d'entrepreneuriat, d'innovation sociale et économique et impulser des dynamiques de coopération sur le territoire.

Les candidatures de Dominique Pommat (titulaire) et Luc Berthoud (suppléant) sont enregistrées pour représenter Grand Chambéry au sein du conseil d'administration du o79.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu les articles L.2121-21 et L.2121-33 du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : désigne Dominique Pommat (titulaire) et Luc Berthoud (suppléant) pour représenter Grand Chambéry au sein du collège institutionnel du conseil d'administration de l'association o79.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 029-21 C

Objet de l'acte : RS - Désignation des représentants de Grand Chambéry au sein de l'association o79

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Désignation de représentants 4 - Représentants des EPCI

Date de l'acte : 15 avril 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210415-lmc1H25150H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25150H1

Date de transmission en Préfecture : 26 avril 2021

Date de réception en Préfecture : 26 avril 2021

Période d'affichage : du au